

29 octobre 2010 | Le Droit | FRANÇOIS PIERRE DUFAULT fpdufault@ledroit.com FRANÇOIS PIERRE DUFAULT fpdufault@ledroit.com

# Des billets à 5 \$ pour les jeunes francos

## Programme « j VAIS » pour la promotion des arts

Un spectacle des Trois Accords pour seulement 5 \$, ça vous intéresse ? Oui, mais comment est-ce possible ? Facile, si vous fréquentez une école secondaire francophone de l'Ontario. Vous n'avez qu'à montrer votre carte d'étudiant à la porte d'un des 17 diffuseurs de Réseau Ontario participant au programme « j VAIS » et le tour est joué.



PATRICK WOODBURY, LeDroit

**Le programme « j VAIS » fait peau neuve cette année, avec une nouvelle image signée Philippe Legault, un élève de l'école secondaire catholique Garneau aux talents de graphiste prometteurs.**

Le programme « j VAIS » existe depuis trois ans. Mais cette année, la direction de Réseau Ontario a décidé d'en rafraîchir l'image pour mieux attirer l'attention de son public cible, les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

« Nous voulions rejoindre davantage les jeunes. Ils sont toujours en mouvement, alors notre image doit être renouvelée continuellement pour demeurer pertinente à leurs yeux », explique Josée Vaillancourt, la directrice générale de Réseau Ontario.

La nouvelle affiche de « j VAIS » se démarque facilement sur un mur d'école. On la reconnaît instantanément à son rouge vif. Le design est l'oeuvre de Philippe Legault, un élève de l'école secondaire catholique Garneau aux talents de graphiste prometteurs.

« j VAIS » est la version française du programme anglophone « eyeGO to the Arts », qui existe depuis plus longtemps. C'est le réseau de diffusion des arts de la scène Réseau Ontario qui en assure la coordination. Dix-sept de ses 23 diffuseurs membres ont accepté d'y prendre part.

« Ce sont les diffuseurs qui absorbent la différence entre le coût d'un billet et le 5 \$ du tarif étudiant. C'est certain qu'ils doivent investir de leur poche. Mais ça n'a pas été difficile de les convaincre parce que d'un autre côté, ils savent qu'ils se bâtissent une clientèle pour l'avenir », estime Mme Vaillancourt.

Moins cher que du fast-food

Les élèves du secondaire peuvent donc nourrir leur culture à un prix inférieur à celui de n'importe quel trio sandwich/frites/boisson dans une chaîne de restauration rapide, de faire remarquer Charles-Étienne Renaud, le porte-parole du Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO).

Le MIFO est l'un des cinq diffuseurs qui participent au programme « j VAIS » dans l'Est ontarien. On compte aussi La Nouvelle Scène, à Ottawa, la Maison des Arts de Russell, à Embrun, le centre culturel Les trois p'tits points, à Alexandria et le centre culturel Frontenac, à Kingston.

Cette saison, le MIFO présentera notamment Annie Villeneuve, Les Trois Accords et le groupe 3 Gars su'l sofa au Centre des arts Shenkman. Pour les mordus de théâtre, La Nouvelle Scène présentera des pièces comme Cyrano Tag, inspirée du classique Cyrano de Bergerac, et Afghanistan, une histoire d'amour sur fond de guerre.



Depuis trois ans, quelque 1500 billets de spectacles se sont vendus via le programme « j VAIS ». Les jeunes du secondaire représenteraient près de 30 % de la clientèle de certains diffuseurs.

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

29 octobre 2010 | Le Droit | La Presse Canadienne

# LES REPRÉSENTANTS DE TEACHERS CLAQUENT LA PORTE DU C.A. DE MAPLE LEAF

TORONTO — Les représentants du Régime de retraite des enseignants de l'Ontario (Teachers) ont claqué hier la porte du conseil d'administration de Maple Leaf. Ce départ survient environ deux semaines après que l'entreprise de transformation alimentaire eut présenté le plan de restructuration le plus important de son histoire. Les deux administrateurs ont quitté après avoir souligné, lors d'une réunion, qu'ils n'avaient pas eu leur mot à dire dans l'adoption du processus de rationalisation de 755 millions de dollars prévu pour les prochaines années. Ces démissions ont de quoi surprendre puisque Teachers détient toujours 25 % des intérêts de la compagnie qu'elle a aidé à mettre sur pied il y a 15 ans. Elles alimenteront sans doute les spéculations quant aux intentions du fonds de pension, qui pourrait redoubler d'efforts afin de vendre la totalité de ses intérêts dans Aliments Maple Leaf.

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

29 octobre 2010 | Le Droit | JEAN-FRANÇOIS DUGAS [jfdugas@ledroit.com](mailto:jfdugas@ledroit.com)

# Un « réflexe francophone » contagieux

Denis Vaillancourt, nouveau président de l'AFO

Jean-François Dugas Correspondant régional — Est ontarien



Simon Séguin-Bertrand, LeDroit

**Le nouveau président de l'AFO, Denis Vaillancourt, que l'on voit ici en compagnie de la comédienne de L'Écho d'un peuple et présidente de l'ACFO Prescott-Russell, Nathalie Ladouceur.**

---

[jfdugas@ledroit.com](mailto:jfdugas@ledroit.com)

L'élection de Denis Vaillancourt à la tête l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) le week-end dernier est un peu le résultat d'une carrière bien remplie en milieu franco-ontarien.

D'ailleurs, son « réflexe francophone » est bien vivant et propice à la propagation.

Le nouveau président a toujours voué un intérêt particulier pour les droits et l'épanouissement de la communauté francophone en Ontario. Cela peut sembler un peu surprenant considérant que l'homme est originaire du hameau de North Lancaster, l'une des capitales du kilt de l'Est ontarien.

« Tu ne peux pas avoir plus écossais que cela, mais il y a une communauté francophone ! », assure M. Vaillancourt.

Au-delà de son éducation familiale en français, sa carrière de plus de 39 ans en éducation, aux quatre coins de l'Ontario, à titre d'enseignant, d'administrateur, de conseiller scolaire et même de sous-

ministre pour le gouvernement provincial a laissé son empreinte, a construit son identité franco-ontarienne. Mais attention ! Le boulot n'est qu'un élément parmi tant d'autres qui expliquent la fierté inébranlable du Franco-Ontarien.

« Ça dépasse le travail, c'est une fierté qui transcende les obligations (professionnelles). Ça devient un élément d'identité personnelle, de comment bien tu te sens dans ta peau quand tu parles ta langue et quand tu t'exprimes dans ta langue. En ce sens, j'ai développé, à bien des points de vue, des réflexes francophones. »

« Ces réflexes francophones » comme il les nomme, c'est de s'adresser ou de demander des services en français par exemple. Ou ne pas avoir peur de promouvoir et/ou d'afficher ses couleurs franco-ontariennes. Bref, il s'agit de gestes que l'on pose quotidiennement et qui, a priori devraient devenir des automatismes.

« On peut faire à peu près tout en français en Ontario. Il faut nécessairement composer avec la majorité anglophone, mais ça ne veut pas dire qu'on doit le faire de manière minoritaire. On peut le faire d'égal à égal, rappelle-t-il. Les bons gestes et même les bonnes paroles peuvent contribuer à notre épanouissement et servir à prendre notre place dans la société ontarienne.

Une francophonie élargie

Cette vision est d'autant plus importante en raison de l'afflux d'immigrants en province, note M. Vaillancourt. D'ailleurs, l'inclusion de nouveaux arrivants s'avère l'une de ses priorités afin d'assurer un meilleur lendemain aux Franco-Ontariens.

« Lors de l'aiguillage des nouveaux arrivants ce n'est pas évident qu'on leur fait connaître l'Ontario français. Il faut créer le réflexe francophone à l'intérieur des organismes qui desservent les gouvernements. Il faut être proactifs, estime-t-il. Si on veut gagner l'enjeu de promouvoir la langue, l'épanouissement culturel, l'épanouissement personnel et l'épanouissement linguistique de nos communautés, il faut savoir accueillir et apprendre de ces gens-là pour que l'on puisse construire une communauté de langue française de demain. »

Une AFO rassembleuse

M. Vaillancourt a commencé à goûter à « l'ampleur de cette francophonie » hier alors qu'il a participé à plusieurs réunions « d'approvisionnement » aux bureaux de l'AFO à Ottawa. N'ayant pas d'expérience concrète au sein de l'organisme, le nouveau président a déjà relevé ses manches pour s'assurer d'être au parfum des premiers dossiers et défis auxquels il devra s'attaquer au cours de son mandat de trois ans. En ce sens, M. Vaillancourt se veut surtout rassembleur. L'AFO doit être la voix de tous, dit-il.

« Je ne suis pas le président d'un AFO d'Ottawa, mais je suis un président de regroupement d'associations et d'individus. Peu importe leur origine, s'ils sont francophones où s'ils savent parler en français, en mon sens, ils sont Franco-Ontariens, ils sont francophones de l'Ontario. L'AFO représente tout ce monde-là. » Et évidemment, il encourage les quelque 600 000 Franco-Ontariens, de tout acabit, de développer leurs réflexes francophones.



« Être francophone en Ontario, ce n'est pas que parler la langue. C'est de contribuer d'une façon concrète à la vie de la société ontarienne. »

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.



## Appel d'offres

### Entretien de pelouse et service d'horticulture – Boulevard des Allumettières

La Ville de Gatineau demande des soumissions pour l'entretien de la pelouse et le service d'horticulture pour le boulevard des Allumettières. Le contrat sera d'une année avec la possibilité de le prolonger pour une période additionnelle d'une année.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin et accompagnée d'un chèque visé ou d'une lettre de garantie d'une valeur de 30 000 \$.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca) en stipulant le numéro de référence 461396. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée portant la mention suivante :

**Soumission 2010 SP 242**  
Entretien de pelouse et service d'horticulture – Boulevard des Allumettières

Les soumissions seront reçues à la Division de l'approvisionnement du Service des finances, 476, boulevard Saint-René Est, 2<sup>e</sup> étage, Gatineau (Québec) J8P 8A9, jusqu'à **14 heures, le mercredi 17 novembre 2010**.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur présentation, à la Division de l'approvisionnement du Service des finances à l'adresse indiquée ci-dessus, et toute personne intéressée pourra assister à cette ouverture de soumissions.

La Ville de Gatineau n'est pas tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni d'encourir aucune obligation, ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaires.

Gatineau, ce 29 octobre 2010

Le greffier adjoint,  
M<sup>re</sup> Richard D'Auray

## Les chasseurs de phoque canadiens n'ont eu qu'un bref sursis

# L'embargo européen en vigueur

MONTRÉAL — L'industrie canadienne des produits du phoque n'aura eu qu'un bref sursis de l'embargo européen.

La Cour de justice de l'Union européenne, qui avait suspendu la mise en œuvre de l'embargo

dans les heures précédant son entrée en vigueur en août dernier à la demande d'un regroupement d'Inuits, a levé hier cette injonction.

Bien que l'embargo exclut spécifiquement les produits du phoque issus de la chasse traditionnelle inuite, ceux-ci, de même que des regroupements d'entreprises et de chasseurs de phoques contestent toujours la légalité de l'embargo.

Le président de l'Association des chasseurs de phoques des Îles, Denis Longuepée, s'est dit surpris et déçu de cette décision, d'autant plus que la Cour de justice de l'Union européenne ne s'est pas encore prononcée sur le fond de la question. Il n'écarte pas la possibilité de voir l'ensemble des groupes en appeler de cette décision.

L'association nationale inuite,

qui est à l'origine de la requête pour faire invalider l'embargo, n'a pas encore émis de réaction officielle mais déjà son directeur, Stephen Hendrie, admet qu'il s'agit d'une mauvaise nouvelle.

À Ottawa, la ministre des Pêches et Océans, Gail Shea, s'est également montrée déçue. Elle a rappelé que le gouvernement canadien poursuit également sa contestation de l'embargo devant l'Organisation mondiale du commerce, où il plaide une violation des règles de commerce international.

À l'opposé, le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) se réjouit de la décision, estimant qu'il s'agit là d'une victoire significative dans sa lutte pour mettre fin à la chasse commerciale aux phoques.

La Presse Canadienne

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE HULL  
NO.550-22-012604-102

PRÉSENT : Patrick Houll, greffier adjoint  
COUR DU QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS, ayant son siège social au 200 boulevard Maloney Est, en la ville de Gatineau, district judiciaire de Hull, province de Québec, J8P 1K3

partie demanderesse,

-VS-

SYLVIE PHILIBERT, domiciliée et résidant au 475 rue P-Labrec, en la ville de Gatineau, province de Québec, J8R 2R5

partie défenderesse

ASSIGNATION

PAR ORDRE DU TRIBUNAL :

AVIS est donné à la partie défenderesse, SYLVIE PHILIBERT, que la partie demanderesse a obtenu au greffe de la Cour du Québec du district de Hull une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'attention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au Palais de justice de Hull, sis au 17 rue Laurier à Gatineau, province de Québec, J8K 4C1. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai.

Soyez avisé ainsi que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 9 décembre 2010 à 9H00 en la salle 10 du palais de justice de Hull.

Gatineau, le 27 octobre 2010

Patrick Houll, greffier adjoint

M<sup>re</sup> André J. Riv  
200, boulevard Maloney Est  
Gatineau, Québec, J8P 1K3  
Procureur de la demanderesse

## EN BREF

### LE JOURNAL MET FIN AUX NÉGOS

MONTRÉAL - La direction du Journal de Montréal a fait savoir par voie de communiqué hier soir qu'elle souhaitait suspendre les négociations qui avaient cours avec le Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal en présence d'un médiateur spécial.

La direction du Journal a soutenu avoir livré lundi dernier au médiateur spécial son intention de renoncer à ses demandes relatives aux clauses de non-concurrence et de permettre certaines conditions le maintien du média syndical, [ruefrontenac.com](http://ruefrontenac.com).

Les 253 employés de l'information sont en lock-out depuis le 24 janvier 2009. Jeudi, ils ont lancé la version papier de Rue Frontenac.

La Presse canadienne

12<sup>e</sup> édition

## FORCES AVENIR

RECONNAÎTRE + PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT



LE GALA FORCES AVENIR  
LE 10 NOVEMBRE 2010 À 16H00  
AU THÉÂTRE GRANADA DE SHERBROOKE



[WWW.FORCESAVENIR.QC.CA/UNIVERSITAIRE](http://WWW.FORCESAVENIR.QC.CA/UNIVERSITAIRE)

LEDROIT, LE VENDREDI 29 OCTOBRE 2010

## FINALISTES



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

### CAFÉ CAUS

UN PROJET ENGAGÉ À RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE EN OFFRANT DES REPAS PLUS VARIÉS

Tout change, même les goûts alimentaires. Et la communauté étudiante de l'Université de Sherbrooke ne fait pas exception à la règle. C'est justement pour lui donner accès à une offre plus variée et de meilleure qualité, tout en cherchant à se substituer à l'ancien concessionnaire alimentaire du campus, qu'une dizaine d'étudiants de cette même université ont constitué la coopérative de solidarité alimentaire Café CAUS. Après avoir préparé un solide plan d'affaires, s'être entouré de différents partenaires et avoir dégouté le financement nécessaire pour le démarrage des opérations, l'Université leur a confié le mandat en août 2009. Depuis, grâce à ses six points de services répartis sur le campus et même son service de traiteur, Café CAUS sert 1000 repas quotidiennement, emploie 50 personnes, enregistre un chiffre d'affaires annuel de plus de 3 M \$ et réinvestit ses profits dans la communauté universitaire.



UNIVERSITÉ LAVAL

### COOP ROUE-LIBRE

UN PROJET ENGAGÉ À AUGMENTER ET À FACILITER LA PRATIQUE DU VÉLO UTILITAIRE À QUÉBEC ET DANS TOUTE LA PROVINCE

Quand une douzaine d'étudiants de l'Université Laval ont lancé la Coop Roue-Libre en août 2009, ils souhaitaient devenir la référence en matière de cyclisme utilitaire au Québec. Prenant la forme d'un atelier vélo libre-service où l'on retrouve outils spécialisés, savoir-faire, location et de la formation, la Coop Roue-Libre s'impose déjà par son succès et les nombreux partenariats qui prennent progressivement forme, entre autres, avec des universités et cégeps, l'organisme Mobili-T et même le Festival d'été de Québec. Cherchant à rendre les étudiants autonomes dans l'entretien, la réparation et l'utilisation du vélo, l'organisation a permis en moins d'un an plus de 1100 utilisations de ses ateliers, réuni 33 bénévoles, créé trois emplois et fédéré plus de 269 membres. Roue-Libre s'affaire aussi à la planification et au financement d'une halte cycliste sur le campus, en plus de travailler sur un projet d'halte cycliste mobile.

## AVENIR Affaires et vie économique



UNIVERSITÉ LAVAL

### LE RENOUVEAU DE L'EXOCYTOSE

UN PROJET ENGAGÉ À RÉORGANISER UN CAFÉ ÉTUDIANT ET À MULTIPLIER LES RETOMBÉES DE SON ENGAGEMENT SOCIAL.

Faire d'une entreprise un moteur de développement social, économique et artistique est un projet ambitieux. C'est pourtant ce qu'ont réussi des étudiants issus des différents programmes de santé de l'Université Laval lorsqu'ils ont choisi de se regrouper et de relancer le café étudiant l'Exocytose. Investissant temps, efforts et 240 000 \$ dans la rénovation des lieux et l'achat de nouveaux équipements, les étudiants ont prouvé qu'en s'unifiant l'on pouvait atteindre d'ambitieux objectifs. Depuis la réouverture du café en janvier dernier, les quelques 5 000 étudiants qui fréquentent ce pavillon s'identifient davantage à leur café étudiant, développant ainsi un fort sentiment d'appartenance. La collaboration interdisciplinaire qui a caractérisé la renaissance de l'Exocytose se poursuit également à travers la mise en place d'expositions, de conférences ou d'activités sociales qui favorisent le partage des connaissances.

29 octobre 2010 | Le Droit

# AU PÉROU POUR AIDER LES JEUNES

En février dernier, un groupe de cinq étudiants du programme de photographie de La Cité collégiale, accompagné de Suzanne Loranger, coordonnatrice du programme, s'est rendu au Pérou pour un séjour de trois semaines afin de réaliser un stage humanitaire au sein de l'organisme FairMail. Cette entreprise de production de cartes postales enseigne la photographie à des jeunes de la rue, leur permettant ainsi de créer des cartes postales dans le but de les vendre. Le groupe vous invite à venir découvrir les photographies documentant leur expérience ainsi que celle des enfants avec qui ils ont travaillé, lors d'une exposition qui se tient jusqu'au 28 novembre, au Centre des arts Shenkman d'Orléans. Sur la photo, Marilyn Velásquez Alvarado, Yuli Silva, Maria Flor Alvarado Reyes, Cinthia Vega, Betty Chanta Carhuapoma, Patricia Quesquen Antonio, Elmer Machuca Cachon, Suzanne Loranger, Simon Cauvier-Goupil, Marie-Pier Dupuis, Marie-Pierre Osborne, Pascale Fillion et Mario Losier.



Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

29 octobre 2010 | Le Droit

# PRIX JEAN-ROBERT GAUTHIER 2010

Jean-Marc Aubin, président actuel du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario, recevra le Prix Jean-Robert Gauthier de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) aujourd'hui à à Saskatoon, en Saskatchewan La distinction, remise à l'échelle nationale afin de souligner l'apport d'un(e) francophone ou d'un(e) Acadien (ne) dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire, sera décernée dans le cadre du 20e congrès annuel de la FNCSF. M. Aubin se démarque depuis 23 ans comme un défenseur des droits des francophones en matière d'éducation et il a oeuvré à l'essor de l'éducation publique de langue française en milieu minoritaire. Le lauréat a défendu le principe de l'éducation en français et de la dualité linguistique avec vigueur et conviction tout au long de sa carrière. reconnaissances seront décernées par l'association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) de Prescott et Russell à l'occasion du 13e Banquet de la Francophonie de Prescott et Russell, le 26 mars 2011. Décerné depuis 1999, l'Ordre de la francophonie de Prescott et Russell reconnaît des personnes émérites pour leur engagement ou leur contribution envers la langue et la culture françaises dans la grande région de Prescott et Russell. Le Prix Jeunesse Thomas-Godefroy est remis, depuis 2001, à de jeunes leaders qui se distinguent au sein de la communauté franco-ontarienne. La date butoir pour la réception des candidatures est le 19 novembre 2010, à 17 h. Les formulaires sont disponibles auprès du jury des prix en composant le 613-446-1805 ou en consultant le site Internet de l'ACFO Prescott et Russell [www.acfopr.com](http://www.acfopr.com). Russell mercredi prochain à la salle des Chevaliers de Colomb à Alfred. Le souper de la Feuille rouge est l'activité de financement annuelle la plus importante des libéraux fédéraux de l'Est ontarien.

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.



29 octobre 2010 | Le Droit | CATHERINECATHERINEHANDFIELD HANDFIELD LaLaPresse Presse

# Des timbres contrefaits vendus au Québec et en Ontario

Postes Canada enquête depuis le printemps sur un important trafic de timbres contrefaits vendus dans des dépanneurs de l'Ontario et du Québec, a appris La Presse. Cinq mois plus tard, les faussaires courent toujours.



ARCHIVES, LeDroit

**Les gens qui achètent des timbres contrefaits sans le savoir n'ont pas à s'inquiéter, selon Postes Canada.**

La responsable des communications de Postes Canada, Catherine Lortie, a confirmé hier qu'une enquête interne est en cours depuis le mois de mai. Pour ne pas nuire à son déroulement, elle n'a pas voulu chiffrer l'ampleur du trafic et des pertes subies par la société d'État.

Selon Richard Gratton, expert en philatélie qui a déjà fait de la consultation pour Postes Canada, les pertes seraient considérables. « Le marché est inondé de timbres contrefaits », résume M. Gratton, qui a publié deux articles à ce sujet cette année dans la revue *Philatélie Québec*.

Membre de l'Association internationale des experts en philatélie, Richard Gratton est au courant du problème depuis le printemps. Au mois de mars, il a écrit à Postes Canada pour le lui signaler, mais sa lettre est restée sans réponse, dit-il.

Depuis, il reçoit presque chaque semaine des courriels ou des lettres de citoyens qui ont en main des timbres contrefaits. Chimiste à la retraite, M. Gratton est spécialisé dans l'expertise de timbres.

« Lorsque les gens découvrent de petites imperfections sur leurs timbres, ils entrent en contact avec moi parce qu'ils pensent qu'il s'agit d'erreurs qui valent cher », explique M. Gratton.

Le président de la Fédération québécoise de philatélie, André Dumas, est lui aussi au courant du trafic actuel. « Ça doit nuire énormément aux ventes de Postes Canada, estime-t-il. Quand les gens achètent des timbres contrefaits, ils n'achètent pas des vrais. »

Québec et Ontario

Selon Richard Gratton, les faussaires ont copié les trois carnets de timbres autocollants « permanents » émis cette année par Postes Canada. Les timbres permanents sont bons à vie parce que aucun prix n'est inscrit dessus.

Les copies des fraudeurs circuleraient principalement en Ontario et au Québec, notamment dans la région de Salaberry-deValleyfield. Ils sont vendus dans les dépanneurs, et non dans les bureaux de

poste.

« La plupart des gens ne voient pas la différence entre les vrais et les contrefaits, mais les philatélistes qui observent des timbres, oui », explique Richard Gratton, qui souligne que la couleur, le type d'impression et le papier sont différents.

Les commerçants qui les achètent à des prix avantageux ne savent pas nécessairement qu'ils sont contrefaits et qu'ils commettent un acte illégal en les revendant, ajoute M. Gratton.

Autre problème : les timbres des faussaires ne sont pas lisibles dans les machines de tri automatisé, car ils ne possèdent pas de « bande de marquage ». Les lettres doivent donc être triées à la main. M. Gratton estime que cela peut occasionner de légers retards dans la livraison, mais Postes Canada assure que non.

« Les gens qui achètent ces timbres sans le savoir n'ont pas à s'inquiéter, a assuré Catherine Lortie. Leurs lettres seront livrées dans les mêmes délais. »

Pas une première

Ce n'est pas la première fois que la société d'État est aux prises avec un tel problème. En 2004, Postes Canada et la GRC ont mis fin à la distribution et à l'importation de timbres contrefaits en provenance de l'Europe.

Dans les années 80 et 90, Postes Canada a fermé de nombreux bureaux de poste jusqu'à ce qu'un moratoire soit décrété en 1993. Les dépanneurs ont pris le relais, ce qui a permis aux faussaires d'écouler leur marchandise plus facilement.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 29 Oct 2010 | Ottawa Citizen | BY MEAGAN FITZPATRICK | POSTMEDIA NEWS

# Wireless Internet making students sick, father of two tells MPs

Health Canada 'lying'  
by saying it's safe

A worried parent accused Health Canada of lying about the safety of wireless Internet in schools Thursday and made an impassioned plea for help to a committee of MPs.

Rodney Palmer, a father of two from Collingwood, told the House of Commons health committee that children attending at least 14 schools in the Simcoe region north of Toronto have been falling ill at school since wireless Internet was installed throughout the school board.

Parents have been reporting that their children experience symptoms only when at school, including headaches, dizziness, nausea, memory loss and increased heart rates.

According to Palmer, the school board and public health unit have refused requests to investigate whether wireless Internet is to blame, because they say Health Canada assures everyone that the levels of exposure to electromagnetism are safe.

"They're lying when they say it is safe," Palmer told reporters after the meeting. "They know there is evidence that shows that it is unsafe and they're taking this risk with children all across Canada."

But according to Health Canada, there is no scientific basis for concern about wireless Internet in the schools.

The department says it constantly reviews studies on the issue and their finding that wireless equipment is safe is consistent with the World Health Organization and other bodies.

Schools and other public places with wireless equipment must adhere to Health Canada guidelines known as Safety Code 6, which stipulate electromagnetism exposure levels. In schools the exposure levels are typically well below the safety limits set in the guidelines, according to Health Canada.

Beth Pietersen, an official with the department's environmental and radiation health division, told the committee that Health Canada keeps close tabs on scientific studies to ensure that Safety Code 6 is sufficient and if new evidence emerged that would warrant an update of the guidelines, Health Canada would change them.

Pietersen said she is sympathetic to Palmer's concerns, but defended Health Canada's position and noted that other school boards using wireless Internet have reported no problems to Health Canada.

There have been calls in the international research community for studies on the long-term effects of electromagnetism exposure on children, and Pietersen said Health Canada is supportive of those calls. The research community consistently holds, however, that it is unethical to conduct experiments on children.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.